

# Bulletin de la Classe des Lettres

EXTRAIT

Clairs de lune  
dans la littérature médiévale liégeoise

par Jacques Stiennon  
Directeur de la Classe



6<sup>e</sup> série  
Tome IX

1-6  
1998

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE



## DISCOURS

### Clairs de lune dans la littérature médiévale liégeoise

par Jacques Stiennon  
Directeur de la Classe

À d'aucuns, le titre choisi pourra paraître bien léger pour une séance académique. « Au clair de la lune, mon ami Pierrot », la référence est trop facile. En réalité, je compte traiter un sujet sérieux, mais qui m'a été inspiré par un souvenir très fort de ma toute première enfance lorsque, apercevant la pleine lune à travers les arbres, je suis passé brusquement des borborygmes et des onomatopées de cet âge à un mot distinctement prononcé : « la lune ». Et il est exact que cet astre a toujours exercé sur moi une puissante attraction, alors que je suis né sous le signe du Bélier, signe de feu.

Mon propos suivra l'ordre chronologique, à travers quelques textes de nature diverse, et je tenterai d'en saisir la signification, en mêlant au passage histoire, arts plastiques, et littérature.

\*  
\*   \*

Commençons par le IX<sup>e</sup> siècle, dans lequel s'inscrit la carrière de Sedulius<sup>1</sup>. Clerc d'origine irlandaise, ce personnage fait partie de cette cohorte nombreuse d'insulaires qui, craignant sans doute le péril normand, vont gagner l'Europe et s'efforcer d'y vivre. On y rencontre pêle-mêle des aventuriers, des clercs, des voleurs, des érudits. Parvenus sur le continent, d'aucuns se pré-

<sup>1</sup> Sur Sedulius, on consultera, pour une première approche, la notice d'Henri PIRENNE, dans *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, t. 22, Bruxelles, 1914-1920, col. 140-146.

munissent contre une épuisante errance en se mettant sous la protection de hauts dignitaires ecclésiastiques. C'est le cas de Sedulius qui, en pleine tempête hivernale, arrive à Liège où deux évêques, Hartgar (840-855) et Francon (855-901) lui accordent gîte et nourriture, en échange de quoi il devient le poète officiel de la cour épiscopale chargé, entre autres, de célébrer les mérites et les œuvres de ses puissants protecteurs par une série de poèmes où Sedulius fait la preuve d'un bagage d'érudition classique peu commun. Et il a eu la chance de bénéficier posthument de l'intérêt d'au moins trois auteurs belges contemporains. Encore étudiant à l'Université de Liège, Henri Pirenne lui consacre une monographie, sitôt couronnée par notre Académie<sup>2</sup>. Maurice Hélin lui réserve une place de choix dans son *Histoire des lettres latines du moyen âge*<sup>3</sup>. Enfin, Jean Meyers, docteur en philologie classique de l'Université de Liège et actuellement professeur à l'Université de Montpellier, en a fait, en quelque sorte, son auteur de prédilection<sup>4</sup>. « [Sedulius] s'est peint lui-même, écrit Maurice Hélin, lisant ou écrivant, partageant son temps entre l'enseignement, la méditation et la prière ; invoquant les Muses dans ses vers, mais avouant aussi ses faiblesses, au reste, grand mangeur, franc buveur et dormant à poings fermés ». <sup>5</sup>

Son œuvre comporte de la prose et des poèmes : l'une et les autres étant parfois intimement intriqués. Dans son traité *De rectoribus christianis*<sup>6</sup> – autrement dit du gouvernement du

<sup>2</sup> Henri PIRENNE, *Sedulius de Liège*, Bruxelles, 1882, 72 pp., 1 fac-similé, in-8° (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, coll. in-8°, t.XXXIII). Ce travail avait été rédigé pour le cours d'histoire de Godefroid Kurth et présenté à la Classe des Lettres de l'Académie le 10 octobre 1881.

<sup>3</sup> Maurice HELIN, *Littérature d'Occident. Histoire des lettres latines du moyen âge*, Bruxelles, 1943, pp. 28-29 (Coll. Lebègue, 4<sup>e</sup> série, n° 40).

<sup>4</sup> *L'art de l'emprunt dans la poésie de Sedulius Scottus*, Paris, 1986, *Les noces de Pâques et de Lucifer. Remarques sur une imitation d'Ovide chez Sedulius Scottus* (Carm.II, 63), dans *Latomus*, t. 45, 1986, pp. 878-885; *À propos d'une traduction récente de Sedulius Scottus*, dans *Le Moyen Âge*, t. 93, 1987, pp. 85-94; *Subtilité moderne et subtilité médiévale. Remarques au sujet d'un vers incompris de Sedulius Scottus* (Carm. II, 68, 22), dans *Subtilitas. Mélanges offerts à Fr. Chatillon*, Strasbourg, 1988, pp. 60-63; *Sedulius Scottus. Carmina. Index verborum, listes de fréquence, relevés grammaticaux*, Liège, 1989 (Centre informatique de Philosophie et Lettres, Série du LASLA, 16); *Sedulii Scotti Carmina*, Turnhout, 1991 (*Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis*, t.CXVII).

<sup>5</sup> Maurice HELIN, *op. cit.*, *ibid.*

<sup>6</sup> SEDULIUS, *De rectoribus christianis*, P.L., t. 103, col.306.

prince – il relève, en passant, non pas les sept merveilles du monde, mais les sept choses qui, à son avis, surpassent les autres créations de Dieu. Les voici dans le désordre : Le ciel d'argent, le soleil dans sa splendeur, les champs fertiles, la mer sans cesse renouvelée, le chœur des justes, le roi pacifique dans toute la gloire de son règne et, enfin, ce qui intéresse directement notre propos : *Luna in integritate nudataque facie nubibus recedentibus, quando proprio cursu solis vestigia investigat* : « La pleine lune, au visage nu, débarrassée de tout nuage, et qui poursuit sa course personnelle tout en suivant le soleil à la trace ». Plus loin, il reprend cette énumération en vers et il en profite pour modifier sa description de la lune. Ce n'est plus la pleine lune, mais la lune aux deux pointes, aux deux cornes – c'est-à-dire le croissant – ornée d'une couronne d'opulente lumière (*ac referta post bicorne luna stemma lumine*)<sup>7</sup>. Et comme il s'agit de princes chrétiens, il en vient enfin à une application morale à laquelle il associe la lune. De même que le globe de la lune croît un moment dans le flamboiement de ses rayons et, l'instant d'après, décroît dans un mouvement changeant, déclinant, ainsi les royaumes terrestres voient leur gloire s'amplifier, mais, bientôt, voilà que leurs sceptres sont broyés<sup>8</sup>. Plus inattendu que cette comparaison, au fond, conventionnelle, c'est la lune, la pleine lune et non le soleil – comme on s'y attendrait – qui accueille l'installation, en 855, d'un nouvel évêque, Francon<sup>9</sup>. Et c'est une lune d'or – *aurea Luna* – que le poète associe aux festivités pascales<sup>10</sup>.

On sait qu'un des morceaux de bravoure de l'œuvre de Sedulius est sa description du Palais épiscopal liégeois. Ce dernier était-il orné de baies vitrées ? Le jeune Henri Pirenne était tenté de le croire, lui qui a évoqué une soirée au palais épiscopal de la manière suivante : « On est réuni le soir dans une vaste salle ; les murs sont délicatement peints de couleurs vives et gaies, or, vert, rouge, bleu, et les pâles rayons de la lune glissent doucement à travers les fenêtres en plein cintre. On n'entend que la voix de Sedulius déclamant des vers de circonstance »<sup>11</sup>. Quel beau nocturne !

Mais Jean Meyers a pertinemment rétabli une réalité qui ne manque pas, elle non plus, d'une *aura* poétique. Il se fonde, avec

<sup>7</sup> SEDULIUS, *Ibid.*, col.308.

<sup>8</sup> SEDULIUS, *Ibid.*, col.323.

<sup>9</sup> *Sedulii Scotti Carmina*, éd. Jean MEYERS, *op. cit.*, Carm.18, v.19-22, p. 37.

<sup>10</sup> *Ibid.*, Carm. 63, v.13.

<sup>11</sup> Henri PIRENNE, *Sedulius de Liège*, Bruxelles, 1882, pp. 22-23.

raison, sur la leçon *linea*, attestée dans le manuscrit de notre Bibliothèque royale, métriquement préférable à celle de *luna*<sup>12</sup>. On a affaire à un plafond sur lequel la noble forme de la sainte Croix du Seigneur est dessinée, Croix dont le contour est mobile et divers.

Dans un article paru en 1997, le même auteur, traitant de *La tradition mythologique dans la littérature latine du haut moyen âge*<sup>13</sup>, analyse un autre poème de Sedulius, parodie burlesque dans laquelle un mouton du troupeau épiscopal liégeois est l'objet d'un amour passionné de la part de la constellation du Bélier et de la Lune elle-même, qui pleurent son trépas tragique :

« Pour lui, le Bélier se prit d'un chaste amour au point qu'à son pouvoir il voulut l'associer : Et la puissante Lucine voulait que sa robe neigeuse illuminât, telle une étoile, les régions élevées. C'est que la Lune, dit-on, aime les toisons de laine : Pan, le dieu d'Arcadie, se joua d'elle grâce à une toison... Le mouton s'effondre inanimé (ô douloureux spectacle), répandant sur les arbustes épineux la pourpre de son sang. Les Nymphes ont sangloté ; dans la forêt tout a retenti et les troupeaux de brebis ont pleuré le forfait. Lune aux pâles croissants, le mouton tout de neige vêtu avait bien mérité tes sanglots, ainsi que tes pleurs, céleste Bélier ».

Abandonnons cet exercice virtuose et ampoulé pour rejoindre le début du XI<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les écoles de Liège, grâce à l'impulsion des évêques Éracle et Notger, ont acquis une réputation internationale<sup>14</sup>. Parmi les maîtres qui dispensent leur enseignement, Egbert se distingue par une pédagogie vivante, collant étroitement aux réalités quotidiennes. À ses adolescents de treize à dix-huit ans, il propose des maximes d'un vers, des distiques, des récits, des contes et des *exempla* qu'il rassemblera, un soir de sa vie, dans un manuel, la *Fecunda Ratis*, le bateau lourdement chargé de son expérience professorale. Par exemple, c'est chez lui que l'on trouve l'ancêtre du conte du Petit Chape-

<sup>12</sup> Jean MEYERS, *Sedulii Scotti Carmina*, Carm.32, v.14, p. 59.

<sup>13</sup> Paru dans les *Actes du XXIX<sup>e</sup> Congrès de l'Association des professeurs de langues anciennes de l'Enseignement supérieur* (Montpellier, 31 mai-2 juin 1996), édités par Mireille LABROUSSE, Montpellier, 1997, pp. 53-54. Nous avons substitué « arbustes épineux » au terme savant « fragons » employé par le traducteur.

<sup>14</sup> Cf., entre autres, Jacques STIENNON, *Les Écoles liégeoises au moyen âge*, dans *Liège. Un passé prestigieux d'enseignement et de culture*, paru dans *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège*, n° 1, 1967, pp. 11-20.

ron Rouge<sup>15</sup>. Voigt, en éditant soigneusement cette œuvre, a patiemment noté les emprunts et les sources du maître liégeois : Ancien Testament, Évangiles, Épîtres, Actes des Apôtres, Pères et Docteurs de l'Église, et aussi le trésor de la sagesse populaire transmise sous forme de proverbes ou de conclusions morales. Cependant, un texte est resté rebelle aux tentatives heuristiques de l'éditeur et il semble bien être une création originale d'Egbert de Liège<sup>16</sup>. De quoi s'agit-il ? Tout simplement *De l'homme qui fit une lune d'un pain de seigle*. Je résume l'argument :

« Un quidam, à la fois obstiné, vaniteux, l'esprit un peu fêlé, crut pouvoir faire quelque chose pour vaincre l'obscurité de certaines nuits. Déjà, il avait dépensé des trésors d'ingéniosité toutes les fois que la lune – Cinthia – se cache. Il entreprit alors de façonner une sorte de disque au moyen d'un pain de seigle afin que, exposé à l'extérieur, il diffusât une lumière plus abondante. Peine perdue : après des essais répétés, il rencontrait toujours les mêmes obstacles. Et ce naïf inventeur de jurer par le temple de Castor : « Si ce disque avait dû briller quelque peu, cela se serait vu ! » Egbert de conclure : « Eh oui ! qu'il se lamente, le sot qui poursuit des projets inconsidérés »<sup>17</sup>.

Sérions les problèmes d'exégèse. Pourquoi jurer par le temple de Castor et Pollux ? Autrement dit, les Dioscures, ces frères dont le premier, Castor, monté sur un cheval blanc, est en relation étroite avec la lumière. Sur certains sarcophages romains, les Dioscures apparaissent près du soleil et de la lune, ils symbolisent la lutte entre la lumière et l'obscurité, l'alternance du jour et de la nuit. En 496 avant J.C., le dictateur Aulus Postumius, lors de la bataille qui opposa les Romains aux Latins près du lac Regille, consacra un temple aux Dioscures, presque toujours appelé le temple de Castor. Il était bâti sur le Forum, près de celui de Vesta, à la fontaine du Juturne, à l'endroit où Castor et Pollux faisaient abreuver leurs chevaux<sup>18</sup>. Beaucoup plus tard,

<sup>15</sup> Traduction française dans *Liège. Histoire d'une Église*, t. 2 : *Du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, s.d., p. 10.

<sup>16</sup> Ernest VOIGT, *Egbert's von Lüttich Fecunda Ratis*, Halle, 1889, LXVI-273 pp., in-8°.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.LI. *De viro qui lunam fecit de pano seliginis*, pp. 186-187, v.1404-1413.

<sup>18</sup> Cf. PAULY-WISSOWA, *Real-Encyclopädie der classischen Altertums-wissenschaft*, t. 5, Stuttgart, 1903, sub verbo : *Dioskuren*, col. 1087-1123 ; Sur les différentes phases de construction et de rénovation du temple, cf. Axel BOËTHIUS et J.B. WARD-PERKINS, *Etruscan and Roman Architecture*, London, 1970, pp. 93, 126-127, 195-196, et pl. 104 (*The Pelican History of Art*). Voir aussi Gilbert

Cicéron, dans sa seconde action contre Verrès, décrira longuement les exactions de ce dernier dans le temple de Castor<sup>19</sup>. De ce somptueux édifice, on ne conserve que trois magnifiques colonnes, ornement architectural et décoratif majeur du Forum romain<sup>20</sup>. On le voit, la référence d'Egbert de Liège au temple de Castor était tout à fait justifiée et prouve, s'il en était besoin, son érudition, comme la mention de Cinthia, pour désigner la lune, est relativement rare dans la littérature latine<sup>21</sup>.

Mais pourquoi faire un pain de seigle, matière opaque, pour figurer la lune ?

Claire Préaux a rappelé la polémique qui a agité le monde grec sur la question de savoir quelle était la matière de la lune. De feu, comme le pensait Héraclite et Anaximandre, transparente selon Ion de Chios, de terre suivant Thalès de Milet. Comme le note notre savante devancière, la réponse « dépend de l'origine qu'on attribue à la luminosité de la lune. En effet, si sa lumière est empruntée et réfléchi, la lune doit être opaque pour réfléchir, donc de terre ; si cette lumière émane de la lune elle-même, il faut que celle-ci soit de feu ». Une lune de terre, ainsi la voyaient Anaximène et Anaxagore<sup>22</sup> ; une lune, pétrie dans une matière opaque mais qui est de nature à refléter les rayons du soleil, telle l'envisageait l'inventeur que nous présente Egbert de Liège<sup>23</sup>. En cela, il rejoignait donc une partie des penseurs grecs qui s'étaient intéressés à la question. Et, au hasard de certaines lectures, on s'aperçoit que des auteurs arabes, comme Ibn-

PICARD *Rome*, Genève-Paris-Munich, pp. 15, 18, et Robert TURCAN, *L'art romain dans l'histoire. Six siècles d'expression de la romanité*, Paris, 1998, p. 180 et fig.194, 217.

<sup>19</sup> CICERON, *Discours*, t. 2 : *Seconde action contre C. Verrès*, texte établi et traduit par H. de LA VILLE DE MILMORT, Paris, 1922, § 129-152, pp. 190-202 (Coll. Guillaume Budé). D'autre part, Sénèque stigmatise le trafic d'esclaves qui a lieu dans le temple de Castor. SÈNÈQUE, *Dialogue*, t. 4, texte établi et traduit par René WALTZ, Paris, 1927, p. 52 (*De la constance du sage*) (coll. Guillaume Budé).

<sup>20</sup> Cf. reprod. en couleurs dans Gilbert PICARD, *Rome*, Genève-Paris-Munich, 1969, pl. 18 (*Archaeologia Mundi*).

<sup>21</sup> Cinthia ou Cynthia : autre nom de Diane, que l'on vénérât sur le Mont Cynthus. Citée par Claudien, poète d'Alexandrie d'Égypte, du commencement du V<sup>e</sup> siècle après J.C. et par Stace, poète épique actif sous Domitien. Cf. L. QUICHERAT, *Thesaurus poeticus linguae latinae*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1878, p. 289.

<sup>22</sup> Claire PRÉAUX, *La lune dans la pensée grecque*, Bruxelles, 1973, p. 157 (Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, col.in-8°, 2<sup>e</sup> série, t. LXI, fasc.4).

<sup>23</sup> *Ibid.*, pp. 163-169.

al-roumi, mort vers 890 « ont recours à la lune pour évoquer la pâte du pain rond qu'étend le boulanger »<sup>24</sup>.

Mais la surprise nous vient d'un contemporain, astronome amateur et fondeur de profession. Robert Schindler, auteur en 1905 d'un ouvrage intitulé *La mécanique de la Lune*<sup>25</sup>, a dirigé pendant vingt-sept ans une fonderie et il entend appliquer son expérience industrielle à la compréhension de la structure, tout au moins superficielle, de la lune. Voici l'essentiel de sa démonstration :

« Au début déjà de sa carrière, le fondeur est plus ou moins à même de reconnaître si le fer qui se fond sous ses yeux donnera une bonne pièce, exempte de défauts, ou bien une toute inutilisable et tout cela pendant que le métal est encore liquide, couvert et dans la forme. On s'explique cela en observant si, pendant la fusion, le métal montre une surface unie et calme ou une surface agitée, c'est-à-dire s'il se produit des blaisots gazeux ou liquides. On ne se rendra bien compte de l'importance de ces phénomènes qu'en établissant le principe élémentaire : « Toutes les aspérités de la lune se sont formées par des blaisots gazeux et incandescents, une époque de refroidissement ayant suivi de près cette formation ». Et d'ajouter : « Ce principe engendre toute la théorie lunaire, explique tous les mouvements, toutes les dislocations de la matière qui proviennent de l'état incandescent »<sup>26</sup>.

On pourrait s'arrêter à cette déclaration péremptoire si notre fondeur-astronome, pour illustrer les boursoufflures – entendez « les aspérités typiques sur la croûte lunaire » – n'avait reproduit en agrandissement, p. 18 de son savant mémoire, une croûte de pain « qui – écrit-il – montre distinctement les crevasses (ouvertures) que la vapeur a produit pendant la cuisson. Tous les explorateurs de la lune seront forcés de se rendre à l'évidence et, par conséquent, d'admettre sans réserve que la surface lunaire possède une forte quantité de cavités pareilles ».

Ne voilà-t-il pas une curieuse rencontre entre un astronome amateur et l'ingénieur inventeur mis en scène par Egbert, quelques siècles plus tôt ?

<sup>24</sup> Maxime RODINSON, *La lune chez les Arabes et dans l'Islam*, dans *La Lune. Mythes et rites*, Paris, 1962, p. 181 (Coll. *Sources orientales*, V).

<sup>25</sup> Robert SCHINDLER, *La mécanique de la lune*, dédié aux astronomes et aux physiciens astronomiques, Lucerne, 1905-1912, 2 vol., in-12.

<sup>26</sup> *Ibid.*, t. 1, pp. 10-11.



Passons, un instant, de cette littérature médiévale et contemporaine pour poser notre regard sur un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie mosane : le célèbre ambon de Klosterneuburg, achevé en 1181 par Nicolas de Verdun, celui-là même qui, en 1205, dotera le trésor de la cathédrale de Tournai de la châsse de Notre-Dame<sup>27</sup>.

De ce somptueux *Flügelaltar*, isolons un panneau, celui qui représente l'Agneau pascal, tiré du Livre de l'Exode (12, 3-11). Il s'agit, on le sait, de l'usage liturgique annuel de la Pâque juive. Dans le temple de Jérusalem, le père de famille sacrifiait un agneau, qu'il transportait au coucher du soleil, pour le repas rituel. *Christi mactandus in formam clauditur agnus*. L'Agneau, qui doit être sacrifié, renferme la préfigure du Christ<sup>28</sup>. Dans cette composition, on observera que l'artiste n'a pas représenté le soleil à son coucher, mais une lune montante et, qui plus est, une lune échanquée.

Ceci me permet de franchir le XII<sup>e</sup> siècle et d'aborder tout naturellement la carrière mouvementée de Julienne de Cornillon, cette Liégeoise qui est à l'origine de l'institution de la Fête-Dieu en 1246.

Née à Retinne, dans le Pays de Herve, en 1192, Julienne fut élevée dans un établissement charitable au pied de la colline de Robermont. Elle manifeste dès son jeune âge une dévotion fervente pour l'Eucharistie. Son biographe, bien documenté, signale que « lors des fêtes de l'Ascension, il lui arrivait de ne pouvoir rester à l'intérieur de la maison ; elle devait se rendre à l'extérieur pour pouvoir contempler le Ciel. Il lui semblait voir, comme les disciples autrefois, le Christ monter aux Cieux et entrer dans la gloire<sup>29</sup>.

Ce ciel était-il nocturne ? On ne le sait, mais ce qu'il y a de caractéristique dans la vie dévote de Julienne de Cornillon, ce sont des visions mystiques qui la ravissent pendant plusieurs années et dont elle ne comprenait pas la signification : « Elle voyait la lune dans toute sa splendeur, mais le disque de la lune était échanqué »<sup>30</sup>. Comme le texte latin emploie le terme de *fractio* pour caractériser cette échancre, on pense évidemment à

<sup>27</sup> Floridus RÖHRIG, *Der Verduner Altar*, 2<sup>e</sup> éd., Wien, 1955, 90 pp., 58 pl., in-8°.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 19, fig.III/6.

<sup>29</sup> Guillaume SIMENON, *Julienne de Cornillon*, Bruxelles, 1946, p. 34, d'après *Vita beatae Julianae*, AA.SS., 5 avril, t. 1, pp. 437-477.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 51, d'après AA.SS., 5 avril, t. 1, p. 459.

<sup>31</sup> Cité par Guillaume SIMENON, *op. cit.*, p. 52, d'après AA.SS., *ibid.*

l'hostie fractionnée lors de la consécration. Enfin, ajoute le biographe, « le Seigneur lui fit connaître que ce disque brillant représentait l'Église ; la tache signifiait que, dans le cycle des fêtes liturgiques, il manquait une solennité qu'il désirait voir célébrer par ses fidèles »<sup>31</sup>.

Si l'on fait le bilan de l'iconographie relative à cette vision étrange, on constate l'hésitation des artistes à bien comprendre le texte qui les inspire. Du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> les artistes montreront soit la lune ronde, barrée sur tout son diamètre d'une zone sombre, soit un croissant de lune dont la partie médiane est obscurcie par un nuage<sup>32</sup>.

Heureusement, le manuscrit de la *Vita beatae Julianae*, datable de 1280 environ et conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal (ms. 945), nous offre une version iconographique originale et d'une signification théologique plus solide de la vision de la Bienheureuse. En effet, dans cette lettrine historiée, pas de scène nocturne et même pas de lune, ou si peu. Jean-Pierre Delville en a bien résumé le sens. La lune dont il manque une fraction est présentée ici comme une hostie incomplète, où la tête du Christ est finement dessinée. « Julienne, couverte du voile brun foncé des augustines, la contemple à genoux devant un autel où est posé un calice ; c'est bien la thématique chère à Julienne : le pain, signe de la présence corporelle du Christ ; le vin, signe de la passion et de sa mort. La scène est éclairée par une lampe allumée au-dessus de la tête de la sainte : s'agit-il déjà d'une lampe liturgique en présence du Saint-Sacrement ? »<sup>33</sup>

Mais il nous faut quitter Julienne sur ce point d'interrogation pour gagner le XIV<sup>e</sup> siècle et des légendes plus terrestres où la lune joue des rôles divers.

Un des plus récents exégètes de Jean de Mandeville, Christiane Deluz, écrit avec raison qu'il « est sans doute une des

<sup>32</sup> À titre d'exemples : *Vision de sainte Julienne*. Eau-forte de Catherine KLAUBER, illustrant l'ouvrage de Jean BERTHOLET (1746); *Julienne et Eve dans la recluserie de Saint-Martin*. Détail du projet pour les peintures du chœur d'Adolphe TASSIN (1902); *Les trois promotrices de la Fête-Dieu en adoration devant le Saint Sacrement (1625)*, burin de Jean VALDOR. Ces illustrations sont reproduites dans *Saint-Martin, Mémoire de Liège*, sous la direction scientifique de Marylène LAFFINEUR-CRÉPIN, Liège, 1990, pp. 36, 39, 45.

<sup>33</sup> Notice descriptive du ms.945 de la Bibliothèque de l' Arsenal par Jean-Pierre DELVILLE, *ibid.*, p. 49, n° 12 et reproduction en couleurs de la lettrine (fol., 2v°), *ibid.*, p. 33.

<sup>34</sup> JEAN DE MANDEVILLE, *Voyage autour de la terre*, traduit et commenté par

auteurs les plus mystérieux d'un Moyen Âge qui en compte tant »<sup>34</sup>. Mais la savante éditrice des célèbres *Voyages* entend apporter la clarté sur la biographie de l'écrivain et la réalité de ses errances. Pour elle, il s'agit bien d'un jeune chevalier anglais de Saint-Albans, établi à Liège où il finit ses jours le 7 février 1372, non sans avoir laissé à la postérité un des ouvrages les plus lus, *Voyage autour de la terre*, terminé d'écrire « en roman pour que chacun le comprenne », à Liège en 1356, et qui fut traduit en plusieurs langues. Quant à la réalité de ses déplacements, « ces voyages, s'ils paraissent difficiles à nier pour les régions du Proche-Orient, deviennent des plus improbables dès qu'on franchit le désert de Syrie »<sup>35</sup>. Jean de Mandeville dispose d'un arsenal impressionnant de textes qui alimentent l'imagination de ses lecteurs et où il puise des informations dont la savante adaptatrice en français moderne a réussi à identifier la source.

Dans ce récit qui nous convie à la découverte du monde, quelle est la place de la lune ? Passons sur l'île enchantée où sont les arbres du soleil et de la lune, des arbres parlants qui prophétisent et dont les fruits assurent à ceux qui les consomment une longévité d'au moins cinq cents ans<sup>36</sup>. Cette légende est extraite tout droit du *Roman d'Alexandre*. Mais lorsque l'on s'aventure au-delà de la terre, des îles et des déserts du prêtre Jean, on bute sur le Paradis terrestre. De ce Paradis, observe Jean de Mandeville, « je ne saurais vous parler convenablement, car je ne suis jamais allé si loin parce que je n'en étais pas digne ». Ce qui ne l'empêche pas de le décrire et de le faire par rapport à la lune car, écrit-il, « le Paradis terrestre est, dit-on, la plus haute terre du monde ; elle est si haute qu'elle touche presque le cercle de la lune par lequel la lune fait son tour »<sup>37</sup>. L'auteur utilise ici le Commentaire sur la Genèse de Pierre Comestor et l'*Iter Alexandri ad Paradisum* du XII<sup>e</sup> siècle. Quant à la religion et les coutumes des Tartares demeurant au Cathay, Jean de Mandeville, à la suite du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, qui s'inspire à son tour de Simon de Saint-Quentin, note que « les gens de ce pays entreprennent toutes leurs affaires à la nouvelle lune »<sup>38</sup>. Il était, notons-le, dans ce cas bien superflu de se référer aux traditions mongoles. Le phénomène de

Christiane DELUZ, Paris, 1993, p. IX.

<sup>35</sup> *Ibid.*, pp. IX-XIV.

<sup>36</sup> *Ibid.*, pp. 223-224 et p. 275.

<sup>37</sup> *Ibid.*, pp. 227-228 et p. 275.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>39</sup> Cf. Claire PRÉAUX, *La lune dans la pensée grecque*, p. 69.

la néomérie était bien connu dans la Grèce antique et réglait le calendrier : c'est ainsi qu'à Athènes un héraut proclamait l'apparition de la nouvelle lune <sup>39</sup>.

Mais le passage le plus important concernant la lune, dans les *Voyages* de Jean de Mandeville, se rapporte à l'analyse que fait notre auteur de la psychologie des peuples.

Qu'est-ce qui différencie, par exemple, les habitants de l'Inde de ceux de nos contrées ? Tout simplement que les premiers vivent dans le premier climat, qui est celui de Saturne, un astre lent, qui exerce son influence sur le peu de goût qu'éprouvent les Indiens à se déplacer d'un endroit à un autre. « Pour notre pays, insiste Mandeville, c'est tout le contraire, car nous sommes dans le climat de la lune et la lune a un mouvement rapide et est une planète qui avance. Elle nous donne donc, par nature et par volonté, de nous déplacer rapidement, de cheminer par diverses voies, de rechercher ce qui est étrange et différent dans le monde, car elle fait le tour de la terre plus rapidement que toute autre planète » <sup>40</sup>.

En réalité, comme l'a démontré Claire Préaux dans son ouvrage capital sur *La lune dans la pensée grecque*, il faut entendre par ce que les Grecs – et à leur suite Mandeville – appelaient « climats », les zones déterminées par la latitude <sup>41</sup>. Notre regrettée consœur ajoute, en se référant à Hippocrate et Hérodote : « Les habitants de la zone tempérée, en général bien doués et civilisés, se différencient selon qu'à l'Est ils sont gouvernés par le Soleil [...] et à l'Ouest par la lune [...]. Et si l'Ouest est ici le domaine de la lune, c'est par ce que [« c'est toujours à l'Ouest que celle-ci se lève pour sa première apparition après la conjonction »] <sup>42</sup>.

De Jean de Mandeville, on passe tout naturellement à son prolix contemporain Jean d'Outremeuse à qui on l'a, quelquefois, faussement identifié. De mon côté, ma longue fréquentation de l'auteur du *Myreur des histors* m'a permis de conclure : « L'historien est en droit d'admirer la virtuosité de ce cinéaste par anticipation, il a le devoir de rester circonspect devant les excès de son habileté » <sup>43</sup>.

<sup>40</sup> JEAN DE MANDEVILLE, *op. cit.*, pp. 124-125.

<sup>41</sup> Claire PRÉAUX, *op. cit.*, p. 284.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>43</sup> Jacques STIENNON, *Une trouvaille de Jean d'Outremeuse : le combat de trois Ogier contre trois Roland*, dans *Bulletin de la Société royale « Le Vieux Liège »*, n° 226 (t. XIII, n° 3), juillet-septembre 1994, p. 164. - JEAN D'OUTREMEUSE († 1400), *Li Myreur des histors* (c.1340) et *Geste de Liège* (c.1390) éd. Adolphe

Sur la lune, on aurait attendu plus de développement de la part du verbeux chroniqueur de la Geste de Liège. À l'instar des autorités ecclésiastiques chargées d'officialiser la Fête-Dieu, Jean d'Outremeuse passe sous silence les visions mystiques de la lune échançrée dont a été favorisée Julienne de Cornillon. Pour lui, c'est tout simplement un ange qui s'est manifesté à la bienheureuse<sup>44</sup>. Certes le récit interminable de l'auteur est fertile en comètes, phénomènes célestes, orages prémonitoires et foudres dévastatrices<sup>45</sup>. Sur la lune, il se contente de signaler qu'au mois de juin 1030, l'astre prit une couleur de sang, sans qu'il établisse de connexion entre ce fait singulier et le contexte historique de cette année là<sup>46</sup>. En réalité, pour cette notation, Jean d'Outremeuse semble s'inspirer du *De signis tempestatum* du Pseudo-Théophraste qui estime que la teinte rouge de la pleine lune est signe de vent<sup>47</sup>.

Plus intéressant pour notre propos est le récit pittoresque de la visite d'Égyptiens auprès de Virgile qui avait édifié une maison au bord de la mer, près de Naples.

Des membres de cette ambassade arrivent dans la toute neuve résidence du poète et lui font part de leur embarras. Ptolémée avait établi le calcul astronomique qui a pour objet de trouver le nombre d'or de la lune. Hélas, ce document capital est introuvable et c'est pourquoi nos Égyptiens s'adressent à Virgile pour qu'il établisse à son tour ce précieux calcul. Mais la réponse de ce dernier est négative, car il suspecte ses interlocuteurs de lui demander d'effectuer cette tâche sous la protection de divinités dont il n'a que faire : « Ni au nom de Mars, de Jupiter ou de Vénus, je ne me livrerai à ce travail, car c'est Dieu seul qui a créé toute chose ». Et d'amorcer une justification théologique du dogme de la Trinité. Les Égyptiens, impressionnés ou impatientes plutôt d'aboutir, insistent : « Au nom de ce Dieu, disent-ils, faisons le calcul du nombre d'or de la lune ». Et Virgile, finalement, d'acquiescer. Il leur rédigea un calendrier « et ilh demonstrerat l'an tout altour al thier de la lune nouvelle ». Une fois l'œuvre terminée, les Égyptiens en reçoivent une copie qu'ils

BORNET et Stanislas BORMANS, Bruxelles, 1864-1887, 7 vol. in-4°.

<sup>44</sup> Cf. *Le Myreur des histors*, t. 5, pp. 362-363.

<sup>45</sup> Voir la table des matières, *sub verbo* : Astrologie.

<sup>46</sup> JEAN D'OUTREMEUSE, *op. cit.*, p. 212.

<sup>47</sup> Cf. Claire PRÉAUX, *op. cit.*, p. 275.

<sup>48</sup> JEAN D'OUTREMEUSE, *op. cit.*, t. 1, pp. 261-262.

ramènent dans leur pays. Virgile, de son côté, envoie une autre copie à Rome, mais l'original reste à Naples. On n'est jamais trop prudent<sup>48</sup>.

Que retenir de cet épisode inattendu ?

Le moyen âge a porté sur Virgile un jugement contradictoire<sup>49</sup>. Souvent, il a été considéré comme un dangereux sorcier, multipliant les maléfices. Mais les théologiens n'ont pas oublié que, dans la IV<sup>e</sup> Églogue, par l'intermédiaire de la Sibylle de Cumès, Virgile avait prédit la naissance du Christ<sup>50</sup>. D'où la profession de foi chrétienne que lui prête Jean d'Outremeuse. En outre, on ne pouvait oublier qu'il était l'auteur des *Géorgiques*, qui mettent en rapport les travaux des champs avec le mouvement des astres et les phases de la lune.

D'autre part, Claire Préaux a bien mis en relief l'importance de l'apport spécifiquement égyptien à la constitution des tables astronomiques grecques – car c'est bien de cela qu'il s'agit lorsque l'on parle du nombre d'or de la lune. Transmises par les papyrus grecs d'Égypte, ces tables permettent, entre autres, de calculer les correspondances entre la nouvelle lune et le quantième du mois égyptien dans l'année de 365 jours. La même érudite remarque : « C'est au moins quelque 300 ans avant Ptolémée qu'est posé et résolu ce problème, problème pratique, né du besoin de prévoir les fêtes selon la lune »<sup>51</sup>. Décidément, notre Jean d'Outremeuse et son bagage erratique d'érudition n'a pas fini de nous étonner !

Pour le reste, il reprendra la théorie politique des deux glaives, empruntée à Grégoire VII pour expliquer l'obéissance qu'il réclamait de l'empereur Henri IV. À partir de Jésus, il y a deux bons gouverneurs, ils tiennent l'un le glaive spirituel, l'autre le glaive temporel, pour diriger l'Église. Ce sont, au fond, deux luminaires que Dieu a mis au firmament : celui de l'autorité pontificale et celui du pouvoir impérial. De même que le soleil est le grand luminaire et prend la clarté du ciel, de même que la lune est le petit luminaire qui prend la clarté du soleil, ainsi l'au-

<sup>49</sup> Cf. Jean STECHER, *La légende de Virgile en Belgique*, dans *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 3<sup>e</sup> série, t. 19, n<sup>o</sup> 5, 1890, pp. 585-632 (Discours prononcé dans la séance publique de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique, le 7 mai 1890).

<sup>50</sup> VIRGILE, *IV<sup>e</sup> Églogue*, vers 4-10, éd. et trad. angl. par H. RUSHTON FAIRCLOUGH, London, 1961 p. 28.

<sup>51</sup> Claire PRÉAUX, *op. cit.*, pp. 280-281.

<sup>52</sup> JEAN D'OUTREMEUSE, *op. cit.*, t. 1, p. 350.

torité pontificale représente le soleil et le pouvoir impérial la lune qui emprunte au soleil sa clarté. Par conséquent, l'empereur reçoit sa clarté, son pouvoir et son bien du pape, c'est-à-dire de la Sainte-Église. C'est pourquoi il y a donc deux épées sur terre, d'inégale puissance<sup>52</sup>.

Ces considérations d'ordre politique m'offrent une transition toute naturelle pour aborder la dernière partie de mon discours. Un aspect fortement antithétique puisque nous allons brusquement passer des clairs de lune à la ténèbre des événements tragiques qui ont marqué le XV<sup>e</sup> siècle liégeois. Cette époque verra le péril bourguignon accentuer progressivement sa menace, ponctuée par la bataille d'Othée en 1408, l'humiliation imposée par Philippe le Bon en 1431, l'élection de Louis de Bourbon en 1456, l'interdit que cet évêque, imposé par son oncle Philippe le Bon, jette sur la Cité de Liège en 1461<sup>53</sup>. Cette mesure incitera le pape Paul II à déléguer sur place un prélat rompu aux négociations diplomatiques, Onofrio, évêque de Tricaria et membre de la noblesse romaine. Déjà malade au départ, cet homme de bien, qui mourra peu après l'échec de sa mission, va multiplier les initiatives pour écarter de Liège et des Liégeois un destin tragique, pour essayer d'infléchir la vindicte bourguignonne et de convaincre, hélas en vain, un Louis de Bourbon craintif et pusillanime. Le rapport qu'il nous a laissé de son séjour liégeois est un document historique d'une rare qualité et d'un saisissant pouvoir d'évocation de faits extrêmement complexes<sup>54</sup>. Or, si l'on se livre à une lecture de ce texte au troisième degré, on s'aperçoit que toute la mission d'Onofrio se déroule dans les ténèbres, le coucher du soleil, la nuit, l'aube triste. Jugeons plutôt de son vocabulaire, imposé par les circonstances : *ad noctem, antequam tenebre supervenirent, circa principium noctis, in tenebris noctis, media nocte, prima noctis vigilia, tota nocte, parvum noctis residuum, cum fere media nox esset, noctis silentio*, et j'en passe. C'est à la lueur des torches que l'on tire le légat de son lit, à l'abbaye de Saint-Jacques où il réside, c'est à Tongres

<sup>53</sup> Sur tous ces événements, cf. Jean LEJEUNE, *La Principauté de Liège*, 4<sup>e</sup> éd., Liège, 1996 pp. 83-106 (*La patrie en danger*) et le Catalogue de l'Exposition *Liège et Bourgogne* dirigé par le même auteur, Liège, 1968, in-4° ainsi que les Actes du Colloque *Liège et Bourgogne*, Liège, 1972 (Coll. *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc.203).

<sup>54</sup> *Mémoire du légat Onofrius sur les affaires de Liège (1468)*, publiée par Stanislas BORMANS, Bruxelles, 1885, XXXIV-201 pp., in-8°.

<sup>55</sup> *Ibid.*, pp. 80-81, 90-91, 136-137 et *passim*.

au milieu de la nuit qu'Onofrio harangue les Liégeois venus le débusquer dans sa chambre à la faveur d'une profonde obscurité, c'est en pleine campagne qu'il cherche, dans l'incertitude nocturne, le chemin qui mène à Maastricht<sup>55</sup>. On n'en finirait pas d'énumérer les conciliabules que les protagonistes de cette tragédie mènent à toutes les heures de ces interminables nuits, pour en arriver à cette scène extraordinaire où Onofrio et Louis de Bourbon, rompus de fatigue, se couchent au milieu d'un champ, adossés à des bottes de paille, pour passer le reste de la nuit, entourés d'hommes d'armes endormis<sup>56</sup>. L'obscurité est compacte, le sort de Liège se noue au milieu des fantômes nocturnes, dans la lassitude des corps et des cerveaux. *Tenebrae factae sunt*, souligne le légat<sup>57</sup>. Pendant longtemps, en effet, il n'y aura pas de clair de lune dans le ciel sombrement rougeoyant de la Cité ardente<sup>58</sup>.

<sup>56</sup> *Ibid.*, pp. 138-139.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>58</sup> Au terme de ce « discours », je tiens à remercier tout spécialement mes collègues Etienne Evrard, professeur émérite de l'Université de Liège, et Jean Meyers, professeur à l'Université de Montpellier, qui m'ont fourni d'utiles informations. D'autre part mon ami Jean-Louis Kupper, vice-doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège et membre correspondant de notre Classe a signalé à mon attention l'ouvrage de Jean VERDON, *La nuit au moyen âge*, Paris, 1994, 286 pp. in-8°. Cet excellent essai ne m'a pas apporté de données précises qui auraient pu étoffer mes recherches.



Académie Royale de Belgique  
Palais des Académies  
Rue Ducale 1  
B-1000 Bruxelles

Imprimerie Communications s.a. (Louvain-la-Neuve)